DOSSIER DE PRESSE

BRAZZAVILLE | 29 SEPTEMBRE 2026

SIGNATURE TRIPARTITE CEMAC-APPO-CABEF : une nouvelle étape pour le projet CAPS

DOSSIER DE PRESSE

Signature du Protocole d'Accord tripartite du projet CAPS

Pour diffusion immédiate – Brazzaville, le 29 septembre 2026

Afrique centrale : la CEMAC, l'APPO et le CABEF signent à Brazzaville le Protocole d'Accord révisé du Central Africa Pipeline System (CAPS), projet estimé à 14 milliards de dollars

La Commission de la CEMAC, l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) et l'Association des Experts de l'Énergie d'Afrique Centrale (CABEF) ont signé, le 29 septembre 2026 à Brazzaville, le Protocole d'Accord révisé du projet Central Africa Pipeline System (CAPS). La cérémonie était présidée par S.E. Stev Simplice Onanga, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo. Y ont notamment pris part le Vice-Président de la Commission de la CEMAC, le Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), un représentant de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville, le Directeur Général Adjoint de Gabon Oil Company et le Secrétaire Général de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).

Le CAPS est un réseau intégré d'oléoducs et de gazoducs destiné à interconnecter les États membres de la CEMAC, afin de faciliter le transport, la transformation et la distribution de l'énergie à l'échelle de la sous-région. Déclaré projet prioritaire pour l'intégration régionale de la CEMAC en 2025, il a atteint le stade des études pré-FEED. Son coût est estimé, à ce stade, à environ 14 milliards de dollars américains.

Le Protocole révisé définit le cadre opérationnel de la collaboration entre les trois parties. Il prévoit la réalisation des études de faisabilité technique, économique et environnementale, la finalisation du Dossier d'Appel d'Offres, la promotion du CAPS auprès des acteurs publics et privés, et la mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds et des investisseurs internationaux. Les partenaires se sont fixé un horizon de trois ans pour la mise en œuvre du projet.

« L'acte que nous posons aujourd'hui traduit une ambition commune d'œuvrer à la souveraineté économique de la sous-région », a déclaré S.E. Baltasar Engonga Edjo'o, Président de la Commission de la CEMAC.

« L'Afrique centrale ne manque pas de ressources. Elle manque encore de connexions. Le CAPS est une réponse concrète à cette fragmentation », a souligné Farid Ghezali, Secrétaire Général de l'APPO.

« Aujourd'hui, la boucle est bouclée : nous revenons à Brazzaville, là où tout a commencé », a rappelé Nathalie Lum, Présidente du CABEF. « Nous avons tous en mémoire des projets qui ont mis vingt-cinq ans à voir le jour. L'Afrique ne peut plus se permettre de tels délais. »

Le projet CAPS en bref

Le Central Africa Pipeline System (CAPS) vise à relier les pays d'Afrique centrale par un réseau de pipelines pour le transport et l'approvisionnement régional en produits pétroliers et gaziers. Il est né d'une initiative du secteur privé, portée par le CABEF, pour donner un contenu concret à la coopération Sud-Sud.

Élément	Détail
Nom	Central Africa Pipeline System (CAPS)
Nature	Réseau intégré d'oléoducs et de gazoducs ; transport, transformation et distribution de l'énergie à l'échelle communautaire
Pays concernés	Les six pays de la CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad
Corridor prioritaire	Corridor Gabon – Congo
Signataires du Protocole	Commission de la CEMAC, APPO, CABEF
Statut	Projet prioritaire pour l'intégration régionale de la CEMAC (2025) ; études au stade pré-FEED
Prochaine étape	Finalisation des études de faisabilité et du Dossier d'Appel d'Offres
Horizon de mise en œuvre	Trois ans
Coût estimé	**Environ 14 milliards USD (estimation préliminaire)**

Pourquoi le projet compte. Le CAPS doit permettre à l'Afrique centrale de valoriser ses propres ressources au bénéfice de la sous-région. Il répond à trois besoins : réduire la pauvreté énergétique, fournir l'énergie nécessaire à l'industrialisation et sécuriser l'approvisionnement régional en produits pétroliers et gaziers.

Chronologie du projet

En cinq ans, le CAPS est passé d'une idée issue d'un forum privé à un projet prioritaire régional doté d'un accord tripartite.

Date	Étape
29 septembre 2026	Signature à Brazzaville du Protocole d'Accord révisé CEMAC – APPO – CABEF
28-30 aout 2026	Deuxième édition du CABEF Beyond Borders à Dongying (Chine)
2025	Lancement du CABEF Beyond Borders à Houston (Texas, États-Unis)
2025	À Malabo, les experts et les ministres consacrent le CAPS comme projet prioritaire pour l'intégration régionale **(août 2025)** ; les ministres de l'UEAC le retiennent à leur tour **(octobre 2025).**
2024	Le PREF-CEMAC valide l'avant-projet sommaire **(avril 2024)** ; conclusions présentées au forum accueilli par le Gabon **(octobre 2024).**
2023	Plaidoyer auprès du Président du Tchad ; forum sur les infrastructures énergétiques et les partenariats public-privé **(novembre 2023)** ; lancement de l'avant-projet sommaire avec la Commission de la CEMAC, sous l'impulsion du Président Touadéra, alors Président en exercice de la CEMAC
Septembre 2022	Forum au Cameroun : « Un pipeline pour mettre fin à la pauvreté énergétique » ; lancement officiel du CAPS
Septembre 2022	Protocole d'accord APPO – CABEF ; présentation du concept CAPS
Septembre 2021	Premier Central Africa Business & Energy Forum à Brazzaville, à l'initiative des ministères des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale et du Congo

Les prises de parole

S.E. Stev Simplice Onanga, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, Président de la cérémonie

Le Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo a présidé la cérémonie de signature. Brazzaville, où s'est tenu le premier forum en 2021, accueille ainsi l'aboutissement de cinq années de travail.

S.E. Baltasar Engonga Edjo'o, Président de la Commission de la CEMAC

Le Président de la Commission a présenté le rôle institutionnel de la CEMAC dans le projet : harmoniser les cadres réglementaires, appuyer la mise en œuvre de la Politique Énergétique Commune adoptée en 2017, promouvoir les énergies renouvelables et interconnecter les réseaux énergétiques pour permettre aux pays excédentaires d'approvisionner les pays déficitaires.

> *« Il n'y a pas de développement industriel, pas de croissance durable et pas d'amélioration des conditions de vie sans un accès universel, fiable et abordable à l'énergie. »*
>
> *« Le rôle de la Commission de la CEMAC n'est pas de se substituer aux souverainetés nationales, mais d'agir comme le moteur de la coordination et de l'intégration sous-régionale. »*
>
> *« Le leadership continental de l'APPO et l'expertise technique du CABEF sont des atouts précieux qui, couplés au cadre institutionnel et normatif de la CEMAC, garantissent le succès de cette initiative. »*

Farid Ghezali, Secrétaire Général de l'APPO

Le Secrétaire Général de l'APPO a expliqué pourquoi le CAPS est vital pour l'Afrique : l'Afrique centrale dispose de ressources énergétiques qui ne sont pas encore suffisamment reliées à ses marchés et à ses populations. Conçu par l'Afrique pour l'Afrique, le projet doit d'abord servir les villes, les industries, les centrales électriques et les populations de la région. Il a également appelé à faire du CAPS un projet bancable, fondé sur des études rigoureuses et indépendantes.

> *« La signature de ce Protocole d'Accord n'est pas un simple acte institutionnel. Elle marque le passage d'une vision à une méthode. »*
>
> *« Notre responsabilité collective est de transformer cette signature en décisions, les décisions en études, les études en financement, et le financement en infrastructures. »*
>
> *« Ensemble, faisons du CAPS non pas seulement un pipeline, mais l'épine dorsale énergétique de l'Afrique centrale. »*

Nathalie Lum, Présidente du CABEF

La Présidente du CABEF a retracé le parcours du projet, de l'initiative privée à la reconnaissance régionale, et plaidé pour une mise en œuvre rapide.

> *« Ce parcours est celui d'une initiative privée. Elle a porté auprès des États les attentes de nos frères et sœurs du secteur pétrolier d'Afrique centrale, et les États les ont entendues. »*
>
> *« Dans un monde en pleine mutation, l'Afrique, et l'Afrique centrale en particulier, a besoin de s'industrialiser. Elle a besoin d'énergie pour son développement, pour l'éducation et pour la santé de ses populations. »*
>
> *« Nous nous sommes fixé un horizon de trois ans pour sa mise en œuvre. Trois ans, Excellences : c'est notre engagement, et c'est notre défi commun. »*

Contacts presse

Organisation	Contact	Téléphone	E-mail
CABEF	Watat Christiana Efeti	+237 75237216	christiana@wearecabef.org
Commission de la CEMAC – Communication	ABOUBAKAR Halilou, Directeur de la Communication de la Commission de la CEMAC	+237 6552465 51	aboubakarh@cemac.int
APPO – Communication	Dr Carmen Fifamè Toudonou	+242 0683850 75	cftoudonou@apposecretariat.org

Photos de la cérémonie et allocutions complètes disponibles sur demande.

https://wearecabef.org/mou-cabef-appo-camac-brazzaville-2026/